

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/S-11/AC.1/3
28 août 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE AD HOC DE LA ONZIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE

Point 7 de l'ordre du jour

EVALUATION DES PROGRES REALISES DANS L'INSTAURATION DU NOUVEL
ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET MESURES APPROPRIEES POUR
PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LA
COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Note verbale datée du 25 août 1980, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République fédérative socialiste de Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général des Nations Unies et le prie de bien vouloir faire distribuer à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, au cours de la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Document final de la deuxième Réunion scientifique mondiale sur le financement international du développement économique.

DOCUMENT FINAL DE LA DEUXIEME REUNION SCIENTIFIQUE ET BANCAIRE MONDIALE
SUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
(Dubrovnik, 26-31 mai 1980)

La deuxième Réunion scientifique et bancaire mondiale s'est tenue à Dubrovnik, du 26 au 31 mai 1980. Environ 300 spécialistes, banquiers et experts financiers provenant de 46 pays ont discuté le sujet principal de la Réunion : "Le financement international du développement économique", auquel étaient consacrées 72 communications et plus de 90 interventions orales. Ce sujet important et d'actualité a été abordé au sein des quatre sections thématiques principales suivantes : financement international du développement économique dans les années 80, méthodes et mécanismes du financement international du développement économique, le Système monétaire international et le financement international du développement économique, et la coopération bancaire internationale dans le financement international du développement économique.

Une table ronde de banquiers a eu lieu dans le cadre de la Réunion; un grand nombre des problèmes soulevés dans les communications et les interventions orales ont été discutés par les experts financiers qui se sont efforcés de ne pas négliger les aspects pratiques du sujet.

La Réunion a été organisée par l'Administration de la coopération internationale dans les domaines de la science, de l'éducation, de la culture et de la technique de la République socialiste de Serbie, avec l'aide du Conseil exécutif fédéral, c'est-à-dire du Gouvernement yougoslave, de banques yougoslaves et de l'Institut de politique et d'économie internationales de Belgrade. La préparation et l'organisation de la Réunion ont été assurées par des organismes spécialement conçus à cet effet : le Conseil scientifique international et le Conseil du programme.

Il n'était pas dans l'intention de la Réunion de parvenir à un consensus général sur les grands problèmes, mais de proposer des idées pouvant servir de catalyseur en matière de changement et pouvant nourrir la réflexion des responsables de politiques. C'est pourquoi on trouvera dans le présent document un énoncé des idées contenues dans les diverses communications et avancées par des participants à titre personnel. Certaines de ces idées et de ces propositions ont été partagées par tous les participants à la Réunion.

La Réunion s'est déroulée à la fin d'une décennie troublée, sous la menace d'une crise économique mondiale persistante. L'importance significative de cette Réunion provenait aussi du fait qu'elle se tenait à la veille de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui allait se réunir pour adopter une stratégie internationale du développement pour les années 80 et pour lancer une nouvelle série de négociations globales.

La crise qui secoue l'économie mondiale n'a pas un caractère cyclique mais structurel. Elle prend sa source dans des facteurs matériels et institutionnels profondément enracinés. La consommation effrénée de matières premières essentielles et d'énergie a entraîné des pénuries dans ces domaines. Les dépenses massives dans le domaine des armements, où la valeur ajoutée par unité de travail est relativement moindre que dans d'autres secteurs, ont nourri les flammes d'une inflation galopante. Il faut d'abord procéder à des modifications structurelles dans les économies développées pour s'adapter à cette situation et régler avec succès les problèmes des pays développés aussi bien que ceux des pays en développement.

Les années 70 ont aussi été une période de grande instabilité monétaire se caractérisant par des taux de change flottants et de graves problèmes de balance des paiements pour la plupart des pays du monde. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, le commerce mondial a cessé d'être l'instrument de croissance qu'il avait été au cours des deux précédentes décennies, et il a connu une diminution de son taux de développement.

Etant donné la vulnérabilité de leur économie aux chocs extérieurs, les pays en développement ont été les plus fortement touchés par la crise économique mondiale actuelle. Leur situation a continué de se dégrader et il y a eu accroissement de l'écart entre pays développés et pays en développement.

La persistance et l'approfondissement de la crise sont notamment dus à la manière même dont la solution en est recherchée. On a eu recours à des mesures transitoires et à court terme au lieu de s'efforcer de procéder à des aménagements de structure pour répondre aux forces de changement.

Cette crise de structure s'est manifestée tant au niveau national qu'à celui des relations économiques internationales. La crise ne peut être surmontée sans une mobilisation de l'immense potentiel de croissance des pays en développement, avec leur richesse en main-d'oeuvre et en matières premières et leurs faibles capacités d'investissement. Une telle situation requiert des modifications radicales des systèmes monétaire, commercial et financier internationaux.

L'inégalité, la situation de dépendance et l'exploitation qui sont inhérentes à l'ordre économique international actuel ne peuvent être supprimées sans une action concertée de la part de tous les membres de la communauté internationale. La coopération de tous les pays est nécessaire indépendamment de leur niveau de développement économique ou de leur système socio-économique.

L'interdépendance et la solidarité internationale devraient servir de fil conducteur à la recherche de solutions à la crise actuelle de l'économie mondiale et des relations économiques internationales. Des solutions optimales à ces problèmes ne peuvent être trouvées qu'à partir de fondements globaux et universels conformes au nouvel ordre économique international. Toutefois, dans la mesure où dans de nombreux domaines la coopération nécessaire des pays développés se fait attendre, il conviendrait, vu l'urgence des problèmes, de faire des efforts concertés pour les résoudre entre pays du sud. A cette fin, il est essentiel d'organiser des contacts et des consultations de professionnels et de scientifiques et de mettre en place aussitôt que possible un mécanisme destiné à faciliter la conception de propositions d'adaptation et d'innovation d'ordre institutionnel visant à promouvoir de nouvelles formes de coopération entre pays en développement dans divers secteurs sociaux et économiques.

En même temps, il convient d'assurer à tout pays son entière liberté dans le choix et la mise en oeuvre de ses politiques économiques nationales compte tenu de sa stratégie propre en matière de développement. Tout pays, en fonction du système social et économique qui est le sien, devrait mobiliser au maximum ses ressources humaines et matérielles afin de stimuler le développement économique. Il est aussi important de créer les conditions les plus favorables pour la poursuite du développement de l'autonomie collective parmi les pays en développement.

Système commercial international

Les exportations d'articles manufacturés des pays en développement vers les pays développés ne représentent encore qu'un faible pourcentage du total des importations de ce genre par les pays développés et une part insignifiante de leur consommation totale. Des études empiriques ont montré que les effets de substitution des emplois entraînés par un accroissement des importations sont généralement très réduits par rapport à ceux qui sont dus à d'autres facteurs. Enfin, il a également été démontré que les transactions qui en résultent ont des effets créateurs d'emplois dans l'ensemble des économies des pays développés. Ces pays devraient donc réduire progressivement leurs obstacles tarifaires et non tarifaires et permettre ensuite que les aménagements de structure se fassent sans entraves.

Afin de créer des conditions plus favorables pour la participation des pays en développement aux activités économiques des régions plus avancées du monde, il est de la plus haute importance d'éliminer plusieurs obstacles de nature protectionniste. Le protectionnisme moderne des économies développées ralentit le processus de leur propre adaptation structurelle et rend plus difficile l'amélioration par les pays en développement de leurs performances économiques grâce à des exportations vers les marchés des pays développés. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en application, et même d'étendre, le traitement préférentiel accordé aux pays en développement dans le système commercial international.

Au cours de la période transitoire, il est essentiel d'adopter un cadre international amélioré de droits et d'obligations, et d'élaborer des conventions reposant sur une base solide afin de lutter contre les effets nuisibles des mesures restrictives et de limiter leur mise en oeuvre aux périodes et aux situations d'urgence. En particulier, il faut mettre au point rapidement un système international de sauvegardes et prendre des mesures afin de promouvoir l'adoption de mesures d'ajustement, surtout par les pays à économie avancée. Il est également important que les pays industrialisés coopèrent avec les pays en développement en vue de renforcer la capacité d'exportation de ces derniers.

Système monétaire international

Pour que le système monétaire international puisse fonctionner d'une manière satisfaisante pendant les années 80, une réforme approfondie doit être mise en oeuvre de manière à appuyer le processus visant à instaurer une nouvelle division internationale du travail. Le nouveau système monétaire mondial devrait être fondé sur le critère de l'égalité de toutes les nations, de sorte que les pays en développement puissent accroître leur part aussi bien de la production mondiale que du commerce mondial.

L'expérience des années 70 a confirmé qu'il est contraire à l'intérêt du bon fonctionnement de l'économie mondiale de permettre l'expansion des réserves internationales sous la forme des monnaies nationales. Il convient donc de ne ménager aucun effort pour renforcer le rôle joué par les DTS en tant que monnaie de réserve internationale. A cette fin, il faudrait adopter une stratégie plus active pour la création de DTS au cours des années 80 afin de renforcer la position qu'ils occupent dans la structure totale des réserves et, à long terme, d'en faire le

principal élément de réserve du système. Il est important que le FMI abandonne le concept désuet du rôle joué par les DTS en tant qu'"éléments résiduels" dans les augmentations des réserves totales. Il faudrait d'urgence définir des critères appropriés pour déterminer les accroissements des DTS au cours des années 80. L'un des moyens les plus efficaces pour élargir le rôle joué par les DTS serait de commencer à les utiliser pour les transactions commerciales au niveau international.

Il faudrait mettre au point une nouvelle formule de répartition pour les allocations de DTS aux termes de laquelle les pays en développement recevraient des allocations de DTS plus importantes que ce qui correspondrait à leur part actuelle de la production mondiale et du commerce mondial. Le lien établi entre la création de DTS et le financement du développement dans les pays en développement contribuerait à réduire le déséquilibre mondial entre le faible niveau d'utilisation des capacités dans le Nord et la croissance insuffisante des capacités de production due au manque de capitaux dans le Sud.

Dans la mise au point d'un nouveau système monétaire international pendant les années 80, la création d'un compte de substitution ne présente pas une importance primordiale pour le bon fonctionnement de l'économie mondiale envisagée sous l'angle de la croissance. Le compte de substitution contribuerait à améliorer la composition des réserves, mais il faut également tenir compte des intérêts des pays en développement, en particulier en raison de la diminution des liquidités sur les marchés financiers internationaux et des répercussions possibles de cet état de choses sur la création de nouveaux DTS.

Etant donné qu'on peut prévoir de graves difficultés en matière de balance des paiements au cours des années 80, il est de plus en plus important d'équilibrer au mieux les politiques en matière de financement et les mesures d'ajustement. L'intention du FMI de jouer dans un proche avenir un plus grand rôle dans le processus de recyclage (grâce à des augmentations des quotes-parts et à de nouveaux emprunts auprès d'éventuels créanciers) a rencontré l'approbation générale. Compte tenu des causes extérieures et de la nature structurelle de la plus grande partie du déficit de la balance des paiements des pays en développement, la conditionnalité attachée à l'utilisation des ressources du FMI devrait être réduite au minimum et les échéances prolongées. La politique d'ajustement du Fonds ne devrait pas seulement reposer sur la gestion de la demande et des taux de change mais également comporter des mesures visant à encourager l'offre et les investissements, de manière à assurer la poursuite du processus de développement. Pour ce qui est des pays en développement à faible revenu, ils devraient bénéficier de bonifications d'intérêt en ce qui concerne les facilités du Fonds.

Les arrangements monétaires régionaux se développeront probablement dans les années 80, surtout dans les pays en développement, compte tenu de l'importance prise par l'autonomie au niveau régional.

Les vues suivantes ont été particulièrement mises en relief lors de la Réunion :

a) Nous devrions éclaircir les malentendus généralement répandus sur les causes réelles de la chute du dollar en 1971 et du système monétaire international qui reposait sur celui-ci. On a fait remarquer en particulier que ces phénomènes ne pouvaient pas être attribués à la montée en flèche des prix du pétrole qui s'était produite deux années plus tard, à la fin de 1973, et qui était au contraire, tout au moins en partie, la conséquence d'une inflation mondiale qui s'était déjà déchaînée bien avant cette date et qui avait été causée par le fait que le montant des réserves mondiales avait doublé entre la fin de 1969 et la fin de 1972, pas plus qu'on ne pouvait attribuer l'inflation mondiale à un développement excessif des courants monétaires à destination des pays en développement, dont plus de 95 p. 100 assuraient en fait le financement des pays développés, et en particulier des Etats-Unis d'Amérique.

b) Il fallait d'urgence relancer les réformes fondamentales qui avaient été presque acceptées dans le rapport final du Comité des Vingt, en juin 1979, après dix années d'intenses et incessantes négociations entre tous les pays, mais qui avaient été bizarrement abandonnées par les négociateurs à la Jamaïque et dans le second amendement du FMI.

c) La meilleure façon de relancer ces réformes à l'heure actuelle serait de mettre au point des accords régionaux ouverts vers l'extérieur entre pays partageant les mêmes opinions, et de développer la coopération entre les groupes régionaux et les pays prêts à participer à la reconstruction d'un système monétaire international, qui soit juste et acceptable pour tous, au lieu d'attendre que l'unanimité se fasse sur ces questions, unanimité qui semble malheureusement très éloignée pour le moment. Le nouveau système monétaire européen, basé sur l'écu, unité monétaire européenne, pourrait jouer un rôle crucial à cet égard et influencer les Etats-Unis.

d) On pourrait en conclure que cette approche devrait également permettre de renforcer, de démocratiser et d'élargir le FMI en le dotant d'une structure plus décentralisée et en laissant aux groupes régionaux les responsabilités dont ils sont mieux en mesure de s'acquitter eux-mêmes efficacement et conformément à leurs propres buts, besoins et possibilités respectives, en particulier dans le cas des pays à économie planifiée auxquels les règles du FMI empruntés au monde capitaliste peuvent ne pas s'appliquer ni convenir.

Système financier international

Le financement du développement économique des pays en développement a acquis une nouvelle dimension dans le cadre de la crise économique actuelle. A l'heure actuelle, on reconnaît en général que le transfert de ressources des pays développés vers les pays en développement constitue un instrument directement capable de tirer l'économie mondiale du cercle vicieux de l'inflation et de la récession dans lequel elle se trouve et de la remettre sur la voie d'une croissance dynamique.

Le financement du développement de la plupart des pays en développement, en particulier en ce qui concerne les pays les moins avancés et les plus pauvres, devrait être assuré par des courants de ressources qui leur seraient fournis à titre de dons ou pratiquement, ce qui démontre bien l'importance de l'augmentation des courants d'APD. Chaque pays développé devrait s'engager à atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 de leur PNB dès le début des années 80 au plus tard, et planifier le taux de croissance de ses courants d'APD au cours des prochaines années en vue d'atteindre cet objectif. On a considéré qu'il était très important de rendre automatiques et prévisibles les courants d'assistance financière aux pays en développement. A cet égard, on a relancé l'idée d'un impôt international consistant en contributions perçues dans les pays développés, et on a avancé de nouveaux arguments démontrant que, pour le financement de certains projets et pays, les emprunts étaient impossibles ou insuffisants. Lors de la Réunion, on a également élaboré un projet de budget international courant et on a de nouveau approuvé la proposition déjà ancienne de lier la création d'unités internationales de réserve au financement du développement des pays en développement. On a également suggéré, si ce lien était établi de fixer le montant de l'engagement de chaque pays développé donateur proportionnellement aux montants qu'il n'aurait pas acquittés au titre de ses obligations par rapport à l'objectif fixé pour l'aide publique au développement.

L'une des tâches les plus importantes au cours des années 80 sera de mettre au point des moyens d'utiliser à des fins productives dans les pays en développement la plus grande partie possible des excédents des comptes d'opérations courantes des pays de l'OPEP sans que cela n'entraîne des conséquences néfastes pour ces pays. Ces excédents sont de nature temporaire, dans la mesure où ils résultent du taux de production très élevé de ressources qui s'épuisent rapidement et représentent plutôt une autre forme de richesse pour les pays producteurs qu'un revenu renouvelable et assuré. Il est évident par conséquent qu'il ne faut pas gaspiller ces ressources mais les utiliser au profit des pays qui les possèdent, en tenant dûment compte des intérêts des pays en développement dans leur ensemble.

Il ne faut pas s'attendre à ce que le système bancaire privé, qui a réussi à recycler une partie importante de ces ressources au profit des pays en développement dans les années 70, parvienne à le faire dans la même mesure dans les années 80, principalement parce qu'il semble avoir atteint ses limites.

En outre, les fonds qui ont été recyclés par l'intermédiaire de banques privées n'ont pas toujours servi à financer des projets d'équipement et des programmes de développement. Il importe de veiller à ce qu'au cours des années 80, ces fonds soient recyclés de manière à contribuer au maximum à assurer l'expansion de l'économie mondiale dans son ensemble en réduisant le protectionnisme financier qui sévit actuellement sur les marchés des capitaux et en s'arrangeant pour qu'une proportion croissante des excédents de ressources soit consacrée à des fins productives dans les pays en développement. Le recyclage de ces fonds devra donc s'effectuer par l'intermédiaire d'institutions publiques internationales qui peuvent lancer des emprunts sur les marchés de capitaux et fournir les ressources ainsi obtenues aux pays en développement les plus pauvres à des conditions de faveur, en leur consentant des bonifications d'intérêt financées au moyen de ressources qui sont mises à leur disposition à cet effet.

Les participants à la Réunion ont accordé une attention particulière à la situation difficile des pays en développement importateurs de pétrole, dans la mesure où l'augmentation du prix du pétrole représente l'une des causes principales du déficit de la balance des paiements d'un grand nombre de ces pays. Pour essayer de résoudre les problèmes qui se posent dans ce domaine, on a préconisé de prendre des mesures efficaces pour atténuer les effets néfastes de l'augmentation du coût des importations et d'instituer des mécanismes spéciaux en vue d'instaurer une coopération très étendue entre ces pays pour leur permettre de résoudre leurs problèmes respectifs sur la base de leurs intérêts mutuels bien compris.

Etant donné que l'on peut mettre en doute l'aptitude des banques privées à recycler les excédents de ressources de l'OPEP au profit des pays en développement sur une échelle suffisante pendant les années 80, il importe que les pays de l'OPEP eux-mêmes intensifient leurs investissements directs dans ces pays.

De fait, compte tenu du potentiel de croissance énorme des pays en développement non producteurs de pétrole et de la somme considérable de ressources inexploitées dont ils disposent, il se peut que ces pays offrent pour les fonds de l'OPEP des possibilités d'investissements plus sûres que les pays développés.

A cet égard, il est également important de garder présent à l'esprit que compte tenu de la présence de main-d'oeuvre qualifiée et de moyens techniques appropriés dans de nombreux pays en développement non producteurs de pétrole, il existe une grande complémentarité entre l'économie de ces pays et celle des pays de l'OPEP. Lorsque les circonstances s'y prêtent, un transfert direct d'excédents de ressources de l'OPEP, soit sous la forme d'investissements directs, soit sous la forme d'aide consentie à des conditions de faveur, pourrait être dans l'intérêt bien compris des pays de l'OPEP eux-mêmes. La Réunion a pris note des efforts croissants déployés par les membres de l'OPEP pour intensifier la coopération financière entre pays en développement. On a noté en particulier que depuis les années 60, les pays de l'OPEP avaient déployé des efforts d'assistance considérables par l'intermédiaire de fonds nationaux et régionaux, de banques régionales, d'institutions internationales et du Fonds spécial de l'OPEP. Le champ d'action de ce Fonds spécial, qui desservait déjà 76 pays en développement, s'est trouvé considérablement élargi à la suite de la décision prise le 27 mai 1980 d'augmenter ses ressources et de le transformer en Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Depuis quelque temps déjà, les pays de l'OPEP se préoccupent sérieusement de savoir comment ils pourraient contribuer plus efficacement au développement d'autres pays en développement en transformant le Fonds qu'ils ont initialement créé en un organisme de développement à proprement parler. Ils ont déjà amorcé ce processus en décidant récemment de transformer le Fonds spécial en Fonds de l'OPEP pour le développement international. Le fait que cette décision ait coïncidé avec l'appel lancé en vue d'une coopération plus efficace entre pays du Sud est significatif. A la veille de la nouvelle série de négociations globales, l'accélération de ce processus ne peut que contribuer à la stabilité et à la croissance d'ensemble de l'économie mondiale.

Toutefois, l'assistance qui peut être fournie par les pays de l'OPEP ne saurait dispenser les pays développés de consentir les efforts que l'on attend d'eux. L'assistance octroyée par les pays de l'OPEP dépasse déjà largement l'objectif de 0,7 p. 100 du PNB des pays donateurs qui a été fixé pour le volume de l'APD ainsi que l'effort consenti par les pays développés à cet égard. Il est donc important d'accélérer le transfert de ressources financières aux pays en développement en mettant à contribution toutes les sources disponibles, et en particulier des pays développés, afin de pouvoir fournir aux pays en développement le volume croissant de ressources dont ils ont besoin pour financer leur développement. L'expansion des investissements dans les pays en développement nécessitera notamment l'adoption de mesures visant à améliorer le climat d'investissement dans les pays importateurs de capitaux.

A cet égard, la Réunion a noté avec intérêt que la position iraquienne tendant à créer un fonds international avait été examinée devant les instances internationales appropriées. Ce fonds serait financé par les pays développés jusqu'à concurrence du montant annuel des augmentations de prix de leurs exportations vers les pays en développement imputables à l'inflation et par les pays de l'OPEP jusqu'à concurrence du montant annuel de l'augmentation des prix du pétrole importé par les pays en développement. La Réunion a également noté que le Gouvernement iraquien remboursait déjà aux pays en développement, sous la forme de prêts sans intérêt à des conditions libérales, les sommes correspondant aux augmentations de prix du pétrole décidées par l'OPEP. D'autres pays de l'OPEP ont pris des initiatives similaires au niveau régional, et les principaux donateurs parmi eux poursuivent leurs efforts d'aide en ayant recours à un nombre croissant de moyens.

Les capitaux étrangers privés jouent un rôle croissant dans le financement international. Les coentreprises peuvent jouer un rôle utile dans ce contexte lorsque les circonstances s'y prêtent. On assiste toutefois à un courant inverse de ressources des pays en développement vers les pays développés en raison de l'importance des rapatriements de bénéfices ou de la façon dont les prix de transfert sont fixés. Il convient de remédier à cette situation en adoptant des mesures appropriées aux niveaux national et international. Les pays développés devraient adopter les mesures voulues pour améliorer l'accès de leurs marchés de capitaux aux pays en développement.

Lors des discussions consacrées au problème de la dette des pays en développement non producteurs de pétrole, on a souligné l'importance du rôle excessif des ressources financières privées et à court terme. La détérioration continue des termes de l'échange, l'augmentation des taux d'intérêt et des autres formes de paiements et l'accumulation des échéances ont gonflé le service de la dette de ces pays et réduit de ce fait leur aptitude à importer et à lancer de nouveaux emprunts. En conséquence, pour assurer la poursuite du processus de développement, il est nécessaire de prendre des mesures appropriées pour mettre fin aux difficultés de balance des paiements des pays en développement intéressés ainsi que de réaménager leur dette sur la base de nouveaux principes.

Autonomie collective des pays en développement

La Réunion a reconnu l'importance cruciale de l'autonomie collective pour permettre aux pays en développement d'affronter la plupart de leurs problèmes de développement. L'autonomie collective ne permettrait pas seulement à ces pays d'accélérer leur développement en assurant l'utilisation la plus large possible de la complémentarité de leurs économies mais contribuerait en outre notablement à l'instauration du nouvel ordre économique international en réduisant leur dépendance vis-à-vis des pays du Nord et en renforçant leur pouvoir de négociation. En appliquant plus rapidement les politiques d'autonomie collective qui ont été adoptées par les pays du Mouvement non aligné et du Groupe des 77, les pays en développement devraient provoquer la modification quantitative des relations internationales qu'ils ont demandé aux pays développés d'introduire.

Financement de l'exploration et de la mise en valeur des ressources énergétiques

Compte tenu de la crise qui sévit actuellement dans le domaine de l'énergie et de la crainte qu'elle ne s'aggrave au cours des vingt prochaines années, il est nécessaire de mobiliser des ressources en vue de financer des programmes et des projets de mise en valeur des ressources énergétiques. Il faut attacher une haute priorité à la mise en valeur du vaste potentiel de ressources énergétiques qui existe dans les pays en développement où l'on prévoit que la consommation d'énergie s'accroîtra plus vite que dans les pays développés. A cet égard, la Réunion a approuvé les efforts accrus déployés par la Banque mondiale en vue de contribuer à renforcer ce secteur dans les pays en développement, notamment dans les domaines ci-après : prospection et mise en valeur du pétrole et du gaz, conservation de l'énergie, sources renouvelables d'énergie et charbon. A ce propos, il a été suggéré que l'on examine avec soin la proposition initialement formulée par le Mexique, tendant à prélever un impôt sur les exportations pétrolières en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour financer le développement des ressources énergétiques classiques et non classiques dans les pays en développement. Il a également été suggéré que le financement international de la production d'énergie soit considéré essentiellement comme la responsabilité principale des pays industrialisés qui disposent des ressources et des techniques nécessaires à cette fin. Il a été proposé à cet égard de créer un organisme international de financement pour l'énergie qui fournirait des capitaux de risque plus volontiers que les institutions financières internationales existantes et qui bénéficierait de la confiance de tous les pays.

Coopération interbancaire

Pour créer un système général visant à institutionnaliser le financement actif du développement, il faut au préalable mettre en place un réseau bancaire et financier plus large, plus adaptable et plus moderne au sein des pays en développement eux-mêmes. Une tâche particulièrement importante à cet égard consiste à introduire de nouvelles techniques bancaires et à former des experts dans les pays en développement.

Il convient en particulier de mettre l'accent sur le rôle que les banques centrales des pays en développement peuvent jouer dans la création à long terme des bases de la coopération interbancaire entre groupes similaires de pays. Il y a également lieu de mettre en place un réseau plus large d'institutions financières intermédiaires pour mobiliser toutes les ressources financières potentielles dans le but principal d'accroître les crédits à l'exportation dont peuvent disposer les pays en développement.

Parmi les nouvelles formes et méthodes de coopération interbancaire, on devrait prévoir la conclusion d'arrangements de crédit par l'intermédiaire de groupes et de consortiums bancaires dans lesquels les grandes banques des pays en développement joueraient un rôle accru; l'utilisation de transfert de ressources pour les crédits interbancaires, les crédits renouvelables, le financement de la conversion des monnaies, et l'acceptation et la garantie du financement des avoirs en devises. Ces formes de coopération visent essentiellement à permettre aux banques des pays en développement de jouer un rôle accru dans la détermination du rythme du financement et dans la conception et l'application de méthodes plus souples de financement des exportations.

Conditions à remplir sur le plan institutionnel en vue d'assurer un financement plus efficace du développement

1) Les participants, dans leur très grande majorité, ont reconnu l'importance du rôle de la BIRD et du FMI en tant qu'institutions ayant pour responsabilité principale d'adopter et d'appliquer des mesures de financement du développement et conçues pour promouvoir la croissance accélérée des pays en développement et la stabilité de l'économie mondiale. Pour qu'elles puissent s'acquitter de plus en plus efficacement de ce rôle à l'avenir, ces institutions devraient, de l'avis de la Réunion, fonctionner et évoluer désormais selon les principes suivants :

a) Participation accrue des pays en développement au processus de prise de décisions au sein de ces institutions;

b) Nécessité de mobiliser un volume de ressources bien plus considérable afin d'assurer la croissance, en termes réels, de leurs opérations de financement;

c) Nécessité d'accroître la part moyenne des emprunts par rapport à l'ensemble du capital utilisé;

d) Il sera particulièrement important de veiller à ce que le principe de "conditionnalité" du FMI s'accorde à la stratégie du développement de chaque pays et que les critères en soient définis de façon que les ajustements à court terme ne nuisent pas à la croissance à long terme de la production et de l'emploi;

e) Promotion de nouvelles formes de transfert et de retransfert des ressources financières;

f) Nécessité de permettre au système de répondre aux besoins afférents au financement à moyen terme de la balance des paiements des pays en développement qui ne sont actuellement satisfaits ni par la Banque mondiale ni par le FMI;

g) Nécessité de mobiliser des ressources pour réaliser des activités dans des secteurs précis tels que le financement de l'importation de matériel, du développement agricole, du développement scientifique et technique, etc. L'accent a été mis sur la nécessité d'accroître le rôle joué par les banques et fonds régionaux de développement dans le financement du développement économique. A cette fin, il conviendrait de doter ces institutions de ressources suffisantes.

2) Dans divers domaines, on est parvenu à s'entendre sur certaines conclusions et sur des principes à adopter en vue de modifier les pratiques et les relations actuelles, mais la lenteur des progrès réalisés en vue de les traduire dans les faits a été décevante.

a) Dans certains secteurs, comme dans celui des négociations sur le Fonds commun, les progrès ont été si rapides que l'on prévoit un aboutissement rapide des négociations actuelles, mais l'application du Programme intégré pour les produits de base n'est pas encore en vue, les négociations sur la plupart des accords de produit étant en retard sinon dans l'impasse.

b) L'adoption d'un code concernant les pratiques commerciales restrictives est certes la bienvenue, mais celle d'un code de conduite pour le transfert de technologie et d'un code relatif aux sociétés transnationales apparaît comme particulièrement urgente.

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

La Réunion a estimé que la session extraordinaire prochaine de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux questions intéressant le nouvel ordre économique international était d'une importance exceptionnelle. La session aurait à analyser soigneusement les résultats obtenus dans les négociations et la réalisation du nouvel ordre économique international, notamment depuis les sixième et septième sessions extraordinaires. Elle devrait aussi adopter un programme et indiquer une orientation qui aideraient à intensifier le processus dans les années à venir. L'issue de la session extraordinaire déterminerait, dans une grande mesure, non seulement le développement plus rapide des pays en développement conformément aux intentions exprimées par la communauté mondiale, mais aussi un développement plus équitable de l'économie mondiale dans son ensemble, l'élimination des obstacles structurels et institutionnels qui, depuis des années, empêchent le développement indispensable, une division plus adéquate et plus rationnelle du travail et de la coopération à l'échelle mondiale.

On s'est inquiété de la lenteur des préparatifs d'une nouvelle stratégie internationale du développement et on a souligné qu'il fallait s'efforcer au maximum de surmonter les divergences de conception dans ce domaine. Pour créer des conditions propres à favoriser le développement plus rapide de l'économie mondiale, il fallait définir, pour les pays en développement, un taux de croissance qui permette d'atténuer peu à peu les différences de développement et d'atteindre progressivement l'objectif recherché, c'est-à-dire faire passer de 8 p. 100 (taux actuel) à 25 p. 100 (d'ici l'an 2000) la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale. La communauté mondiale, et surtout les pays développés devraient prendre les mesures et assurer les obligations correspondant à ces tâches à long terme, dont la réalisation était dans l'intérêt des pays développés comme des pays en développement.

Il était vital que les négociations globales commencent pendant la session extraordinaire. Ce serait en effet la première fois que des négociations sur les grandes questions en suspens dans les relations économiques internationales auraient lieu dans le cadre des Nations Unies avec la participation de tous les pays. Là encore, il faudrait, pendant la suite des préparatifs, dépasser les divergences de vues non seulement au niveau de l'organisation et de la procédure des négociations mais aussi en ce qui concerne leur teneur. Il fallait absolument s'efforcer, dans le cadre des négociations globales, de résoudre les nombreux problèmes en suspens qui entravaient actuellement le fonctionnement normal du commerce, du financement et d'autres secteurs mais il importe tout autant de résoudre les questions à long terme liées à la structure défavorable de l'économie mondiale, à l'industrialisation des pays en développement, à la question de l'énergie et à d'autres questions similaires. C'est seulement ainsi qu'on pouvait espérer modifier les tendances néfastes qui caractérisent la conjoncture économique actuelle dans le monde.

Rôle et contribution de la Réunion scientifique et bancaire mondiale

Des progrès considérables ont indubitablement été réalisés au cours de la deuxième réunion scientifique et bancaire mondiale quant à la recherche de formules scientifiques nouvelles de financement international du développement économique permettant de trouver de nouveaux moyens de résoudre la crise économique mondiale actuelle. Malgré les différences entre les méthodes scientifiques utilisées et les propositions formulées, on a mis au point tout un éventail de solutions possibles qui, malheureusement, ne se sont pas concrétisées faute de volonté et d'accord politiques.

Les méthodes scientifiques et pratiques à appliquer pour résoudre ces problèmes au niveau de la négociation politique et de la prise de décisions ont été les questions saillantes examinées durant la Réunion. Etant donné la crise économique mondiale actuelle, on a souligné à la première comme à la deuxième réunion (tenues en 1977 et 1980) qu'il serait très risqué de prendre des décisions politiques sur une base pragmatique ad hoc et par le biais de négociations pour régler à court terme et illusoirement les divergences de vues.

Les participants ont reconnu que la deuxième Réunion mondiale qui avait été conçue comme un lieu de rencontre pour l'examen scientifique des pratiques bancaires en vue de trouver des solutions aussi larges que possible aux questions en suspens en matière de financement international du développement économique, avait été extrêmement utile et pertinente et ont donc estimé qu'il fallait poursuivre sur la lancée. Les participants ont aussi souligné que la Réunion qui rassemblait des personnalités de renommée mondiale des secteurs scientifiques et bancaires et des institutions économiques et financières internationales, régionales et nationales, contribuerait sans aucun doute, en recherchant systématiquement des méthodes nouvelles de financement du développement, à la formulation des solutions plus justes et plus rapides dont dépend dans une grande mesure l'avenir non seulement des pays en développement mais aussi de la communauté humaine tout entière. On a également noté qu'il serait très utile d'organiser des tables rondes spéciales entre chaque réunion mondiale afin de mieux cerner certains problèmes précis soulevés au cours de la réunion précédente.

Il a été décidé de convoquer la troisième Conférence scientifique et bancaire mondiale durant la dernière semaine de mai 1983. Il a été également décidé à la deuxième Réunion de communiquer le document final à l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa prochaine session extraordinaire, au Groupe des 77 à New York et Genève, ainsi qu'aux autres grandes conférences de négociation sur les questions liées à l'instauration du nouvel ordre économique international.

Dubrovnik, le 1er juin 1980
